

( 425 )

donné acte pour la restitution de ladite ville souffissamment  
signé et scellé. A tant, etc.

De Bruxelles le xxx<sup>e</sup> jour d'octobre 1576.

Ceux du conseil d'Etat commis par Sa  
Maj<sup>e</sup> au gouvernement général des  
Pays de par dccà (1).

(Signé) BERTY.

A Mons<sup>r</sup> le conte du Roelx, etc.

(Copie de l'époque.)

### XXIII.

#### *Lettre du prince d'Orange à ses députés à Gand.*

Des députés de la ville de Goes demandent des passe-ports pour les Espagnols  
décidés à quitter le pays. — Il demande quelle est l'intention des états à cet  
égard et de quel côté il faudra diriger ces soldats.

Middelbourg, 30 octobre 1576.

Messieurs. A cest instant sont venuz devers moy quelques  
députez de la ville de la Goos demandant passeport pour les  
Espaignolz qui sont encoires tant en la ville qu'au pays illecq,  
estans deliberez et toutz prestz de quicter ledict pays moyen-  
nant le susdict passeport. Mais veu la paix maintenant conclue  
je n'ay voulu en cecy m'eslargir, mais vous en advertir pre-  
mierement affin que le communiquez avecq les députez des  
aultres pays pour scavoir l'intention des estats et de quel

---

(1) Des lettres semblables furent adressées le même jour par le conseil  
d'État 1<sup>o</sup> aux quatre membres de Flandre et au magistrat de la ville de  
Bruges; 2<sup>o</sup> aux capitaines, bourgmestre et échevins de la ville de Nieu-  
port, avec une légère variante consistant en ce qu'on ordonnait aux pre-  
miers à *consentir que ladite ville de Nieuport fût mise es mains dudict  
Prince*, et aux seconds à *consentir et mettre es mains dudict Prince*.

costel on les pourra mettre hors ladiete isle. Vous priant d'adviser en cecy au plustost. Et sur ce **Nostre Seigneur vous ait, Messieurs, en sa sainte garde et protection.**

Esript à Middelbourg le pénultiesme d'octobre 1576.

Vostre bien bon amy,

GUILLAUME DE NASSAU.

Vous entendrez le surplus de ce fait par monsieur De Cat, nostre porteur.

*Suscription* : A messieurs les députez de ma part et des Estatz d'Hollande et Zeelande pour le fait de la pacification à Gand.

(Copie de l'époque.)

XXIV.

*Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre.*

Ils prient instamment les quatre membres de Flandre de remettre au prince d'Orange la ville de Nieuport pour l'assurance de sa personne et des gens de guerre envoyés par lui au secours de la patrie.

Bruxelles, 30 octobre 1576.

Messieurs. Comme messieurs du conseil d'Etat commis par Sa Majesté au gouvernement des pays de par decha vous escripvent et ordonnent de donner entrée à monseigneur le prince d'Oranges en la ville de Nieuport pour l'assurance tant de sa personne comme des gens de guerre, artillerie et munitions par luy envoyez et à envoyer pour le secours de ceste patrie jusques à l'accomplissement de la pacification qui se traicte presentement en la ville de Gand, ou qu'il seroit rentré à secureté en ses limites avecq les députez de sa part et des estatz d'Hollande, Zelande et associez.